



ANNEXE AU DECRET N° DU

PROJET DE LOI N°
PORTANT LOI DE FINANCES POUR 2002

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames et Messieurs,

L'amélioration de l'environnement économique global de Madagascar se poursuit. Depuis 1997, nous vivons une situation de croissance économique soutenue avec une inflation relativement faible, situation que nous n'avons pas connue depuis des dizaines d'années. La stabilité macroéconomique, conjuguée à la stabilité politique, nous a permis de renforcer la croissance économique en 2001 et de parvenir à des meilleures perspectives pour les années à venir.

On a franchi une nouvelle étape en termes de croissance économique. Si entre 1993 et 1996, le taux de croissance économique annuel moyen était de 1,47%, ce taux est passé à 4,3% pour la période 1997-2000. La moyenne pour la période 2001-2003 devrait dépasser 6,3%.

Les progrès déjà accomplis et la détermination du Gouvernement d'avancer davantage dans l'amélioration des conditions de vie de la population ont amené la communauté internationale à appuyer encore plus Madagascar. Le FMI soutient, à travers une nouvelle Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance pour la période 2001-2003, le programme gouvernemental pour atteindre des perspectives de croissance économique de plus de 6% en moyenne sur les 3 ans. Madagascar pourra bénéficier, au titre de l'I-PPTE, d'une réduction du service annuel de la dette d'un montant de 50 à 70 millions de US\$ par an à compter de 2001. La contribution initiale du Club de Paris pour la période 2001-2003 a été finalisée le 7 Mars 2001 : 161 millions de US\$ ont été annulés et 79 millions de US\$ rééchelonnés. Beaucoup d'autres accords de coopération ont été signés avec nos partenaires de développement, pour renforcer nos actions de lutte contre la pauvreté.

En 2001, jusqu'au 15 Octobre, 4.700 milliards de Fmg d'accords ont été finalisés.

Sur le plan interne, pour que la population puisse davantage participer au développement du pays, elle a été responsabilisée dans le cadre de la mise en place des Provinces Autonomes et la formulation de la stratégie globale de lutte contre la pauvreté.

Le présent projet de loi de finances 2002 concrétise cette orientation de responsabilisation et la ferme détermination d'intensifier la lutte contre la pauvreté.

RESULTATS ECONOMIQUES 2001

Production

En 2001, l'activité économique a connu une bonne performance dans les principaux secteurs d'activités. Profitant de bonnes conditions climatiques, le secteur primaire, et plus particulièrement la production rizicole, a repris après avoir subi les dégâts cycloniques du début de l'année 2000. Le secteur secondaire a bénéficié de l'expansion des entreprises franches ainsi que de la bonne production de la plupart des industries manufacturières (produits alimentaires, tabac, matériaux de construction...). La dynamique des activités du secteur tertiaire s'est poursuivie notamment dans les branches Bâtiments et Travaux publics, Transport, Commerce, Banques et Assurances. Sur la base des indicateurs d'activités en 2001, l'objectif de 6,3% du taux de croissance économique sera dépassé et nous prévoyons un taux de croissance économique de 6,7%, correspondant à une hausse moyenne de 3,9% du revenu par habitant ; Madagascar est ainsi parmi les cinq premiers pays africains dont la croissance économique est la plus élevée en 2001. Seules les années 1968 et 1979 ont enregistré des taux de croissance supérieurs.

En 2001, le PIB est évalué à 30.084 milliards de FMG, soit 4.561 millions de US\$.

Inflation et monnaie

L'inflation a considérablement ralenti. Si l'indice des prix à la consommation a crû de 9,9% à la fin de l'année 2000, cette augmentation devrait être inférieure à 6% à la fin de cette année 2001.

Le ralentissement de l'inflation observé au cours des dix premiers mois 2001 a permis de baisser progressivement le taux directeur de la Banque centrale de 12% à 10,5% en Juin et à 9% depuis Octobre ; lequel a été toujours supérieur à 16% entre Mai 1994 et Février 1997. L'abaissement de ce taux directeur permettra aux banques de participer davantage au financement et au développement de l'économie.

La valeur du franc malgache a connu une certaine stabilité par rapport à l'Euro et une amélioration par rapport au dollar américain: l'Euro valait 5.800 Fmg et le dollar américain environ 6400 Fmg en septembre 2001 contre 5.937 Fmg et 6.815 Fmg respectivement en septembre 2000. Ce raffermissement de la monnaie nationale témoigne de l'instauration de la confiance des opérateurs économiques envers la monnaie malgache.

Secteur extérieur

Les exportations ont connu une évolution favorable de 14% en termes de DTS, dépassant ainsi la prévision de 9,6%, grâce à la reprise des exportations traditionnelles telles que la vanille, le girofle et les produits halieutiques, ainsi qu'aux exportations des entreprises franches. Les importations ont également connu un accroissement relativement élevé de l'ordre de 16% expliquées par des importations de matériaux de construction, de biens

d'équipement et d'intrants pour les entreprises franches. Le déficit de la balance courante, 7,4% du PIB, sera inférieur à la prévision initiale de 9,2%.

Du côté de la balance des capitaux, l'année 2001 a été marquée par un afflux important de capitaux publics ainsi que par une nette progression des investissements directs étrangers.

Le bon niveau des exportations et des investissements directs étrangers a conduit à un accroissement des réserves officielles de devises : avoisinant 350 millions de US\$, celles-ci représentent 5 fois le niveau de 1993 et 4 fois le niveau moyen de la période 1993-1996.

Finances publiques

Le taux de pression fiscale devrait se situer à 11,5% en 2001 contre 11,3% en 2000. Cette amélioration s'explique notamment par une bonne performance des impôts intérieurs ; mais les recettes douanières n'ont enregistré qu'une faible augmentation par rapport à 2000 : les principales causes étant la baisse des prix à l'importation, l'appréciation du franc malgache et la diminution de certains taux de taxation.

Les dépenses totales ont représenté une nette augmentation (15,6% du PIB en 2000 et 20,1% en 2001) suite aux allocations plus conséquentes dans les domaines prioritaires tels que la santé, l'éducation, les infrastructures de base, la justice et la sécurité. Pour l'année 2001, la célérité de mise en vigueur du budget, les efforts engagés en matière de formation des gestionnaires ainsi que le renforcement du suivi et du contrôle ont amélioré sensiblement les performances d'exécution par rapport à celles de 2000.

La mise en œuvre de ce programme conséquent de dépenses aboutirait à un déficit des opérations globales du Trésor (sur base caisse) de l'ordre à 5,8% du PIB en 2001 contre 3,3% en 2000. Compte tenu du retard des recettes de privatisation, le financement de ce déficit a pu être réalisé grâce au financement bancaire et non bancaire ainsi qu'à l'allègement de la dette extérieure.

PERSPECTIVES ECONOMIQUES 2002

Comme il a été mentionné, le budget 2002 s'inscrit dans le cadre de la continuité. Afin de consolider les acquis de ces dernières années, le Gouvernement entend poursuivre les actions déjà entreprises dans les principaux axes suivants :

- l'amélioration de l'environnement et des performances économiques ;
- le développement des services essentiels de base (éducation, santé, eau potable...) et l'élargissement des filets de sécurité au bénéfice des couches les plus vulnérables de la population ;
- et le renforcement du cadre et des capacités institutionnels.

Objectifs en matière de croissance économique et d'inflation

Le taux de croissance économique prévu pour 2002 est de 6,5%, légèrement inférieur à celui de l'année 2001 pour tenir compte du ralentissement probable de la croissance chez les pays partenaires. Cette croissance proviendra essentiellement des performances des secteurs à fort potentiel tels que la pêche, les mines, les entreprises franches ainsi que les industries agroalimentaires . La mise en œuvre du plan d'actions pour le développement rural aidera la relance de l'agriculture en général. Le dynamisme du secteur tertiaire se poursuivrait, surtout dans les secteurs des Bâtiments et Travaux Publics, du Commerce et des Transports.

Si l'investissement privé réalisé au cours des récentes années a un impact notable sur la production de l'année 2002, l'investissement public soutiendra aussi la croissance économique à travers la mise en œuvre des programmes d'envergure tels que le FID, le Programme Sectoriel Transports, les programmes de réhabilitation et construction de routes.

En 2002, le PIB atteindra 33.586 milliards de Fmg, soit environ 5.291 millions de US\$.

La politique monétaire prudente sera maintenue et devrait permettre la maîtrise de l'inflation : l'objectif est de ne pas dépasser le taux de 5% en 2002.

Perspectives de la balance des paiements

L'évolution de la balance des paiements pourra être favorable compte tenu des prix constatés de la vanille et du girofle ainsi que de la baisse possible des prix du pétrole.

Objectifs dans les finances publiques

Le taux de pression fiscale pour l'année 2002 est prévu à 12%, soit une augmentation de 0,5 points par rapport à 2001. Le Gouvernement intensifiera ses efforts dans l'amélioration des rentrées fiscales à travers la poursuite du renforcement et de la modernisation des administrations fiscale et douanière.

Dans la perspective d'assurer une meilleure répartition des fruits de la croissance, le Gouvernement augmentera les dépenses publiques qui atteindront 20,9% du PIB. Cette hausse est liée aux allocations budgétaires plus conséquentes destinées à la lutte contre la pauvreté. Le programme utilisant les ressources issues de l'I-PPTE sera poursuivi en 2002.

Le déficit des opérations globales du Trésor (sur base caisse) se situerait à 5,3% du PIB. L'allègement de la dette extérieure, le financement non bancaire ainsi que les recettes de privatisation devraient contribuer de manière importante au financement de ce déficit, et l'Etat pourrait améliorer sa position vis à vis du système bancaire.